

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### ASSURANCE AUTOMOBILE : LE GAA PRÉSENT À CHAQUE ÉTAPE

**Montréal, 20 mai 2026**— Alors que la période de renouvellement des polices d'assurance automobile bat son plein, le Groupement des assureurs automobiles (GAA) rappelle aux automobilistes que l'assurance auto est obligatoire au Québec et souligne le rôle essentiel qu'il joue afin de garantir à tous les propriétaires de véhicules circulant sur le territoire l'accès à une assurance.

Le printemps est le moment idéal pour prendre un temps d'arrêt : revoir ses protections, comparer les offres ou renouveler sa police avant les mois les plus occupés sur les routes. Pour plusieurs conducteurs, cette période correspond aussi à la remise en circulation d'un véhicule pour la belle saison, qu'il s'agisse d'une voiture remisee durant l'hiver, d'une moto ou d'un véhicule secondaire.

« Que ce soit au moment d'un renouvellement ou lorsqu'on remet un véhicule sur la route, c'est une occasion de s'assurer que notre couverture correspond réellement à nos besoins et à notre usage », souligne Dave Cavallaro, directeur de l'estimation et des plans d'assurance au GAA.

#### **Une présence essentielle, du début à la fin**

Au-delà de l'obligation légale, l'assurance automobile fait partie intégrante de la réalité des automobilistes. Et du moment où l'on veut assurer un véhicule jusqu'à sa réparation à la suite d'un accident, le GAA joue un rôle essentiel.

- S'assurer : le GAA a le mandat de [garantir l'assurance](#) responsabilité tel qu'exigé par la Loi, peu importe le risque qu'un assuré représente;
- En cas d'accident : des outils comme le constat amiable offert par le GAA et la Convention d'indemnisation directe qu'il gère, [facilitent le règlement des sinistres](#);
- Lors de la [réparation](#): les normes, formations et mécanismes d'estimation établis par le GAA permettent la réparation adéquate, sécuritaire et économique des véhicules, ce qui a un impact direct sur les coûts de sinistres.

« Que ce soit pour aider les automobilistes à trouver une assurance, simplifier le règlement de sinistres ou soutenir les assureurs grâce à des données et des outils qui permettent de connaître l'expérience de conduite de leurs futurs clients, critère important pour déterminer la prime d'assurance automobile, le GAA joue un rôle clé au bénéfice des consommateurs. Nous sommes présents à chaque étape », indique M. Cavallaro.

### **Un allié pour l'accès et l'innovation**

« Notre priorité est que le système fonctionne pour les consommateurs : que l'accès à l'assurance demeure, que le règlement des sinistres soit fluide, que les véhicules soient réparés de façon sécuritaire après un accident et que l'industrie continue d'innover au bénéfice de tous », ajoute Dave Cavallaro.

En misant sur l'information, la collaboration et l'innovation, le GAA entend poursuivre son rôle de pilier du système d'assurance automobile québécois, au service des automobilistes d'ici.

### **À propos du Groupement des assureurs automobiles**

Regroupant tous les assureurs automobiles du Québec, le Groupement des assureurs automobiles a comme mission de garantir l'accès à l'assurance automobile, faciliter le règlement des sinistres et soutenir l'évolution de l'assurance automobile au Québec, au bénéfice des consommateurs. Pour plus d'informations : [gaa.qc.ca](http://gaa.qc.ca)

– 30 –

### **Renseignements :**

Debbie Jussome  
(514) 288-1563, poste 2249